

Non aux restructurations des Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse de la Croix Rousse et de Lyon Sud !

Où en sommes-nous des restructurations annoncées ?

A Lyon Sud, la restructuration du CIVG est malheureusement déjà mise en place, malgré nos alertes et notre mobilisation.

Le même type de restructuration du CIVG de Croix-Rousse risque d'être mis en place dans de brefs délais.

Quelle est la réalité des restructurations pour les femmes ?

Il ne reste plus qu'une personne dédiée pour le service orthogénie qui gère l'accueil et l'information des femmes, les prises de sang et l'accueil téléphonique pour les prises de rendez-vous. Lorsqu'elle est en accompagnement, elle ne peut bien entendu pas répondre au téléphone. La disponibilité pour l'accueil téléphonique est réduite, les femmes n'ont pas de réponse quand elles téléphonent, elles auront plus de difficultés pour prendre des rendez-vous et être prises en charge. Nous ne sommes pas sûres qu'elles trouvent toujours une solution dans le secteur public.

Le jour de l'hospitalisation, les femmes sont dirigées dans le service de gynécologie, où le personnel, hormis l'infirmière dédiée, est polyvalent sans formation spécifique pour la prise en charge des femmes qui bénéficient d'une IVG.

Il demeure des interrogations sur la confidentialité. Plus il y a d'intervenantes dans le parcours des femmes, plus on multiplie les risques de rupture de confidentialité. Y a-t-il eu une évaluation des risques pour la sécurité des femmes et des personnels ?

Conséquences des restructurations annoncées ?

Nous observons déjà une baisse de l'activité orthogénie. Si cette baisse s'accroît, nous redoutons que la prise en charge des IVG se fasse en chirurgie ambulatoire, voire qu'elle disparaisse totalement.

On assisterait alors à une carence inacceptable du service public de proximité. Le droit des femmes à avorter serait menacé.

L'IVG est un droit qui doit être appliqué dans le cadre d'un service public de santé de qualité et non une variable d'ajustement répondant à une logique purement comptable et financière !

Nous refusons les restructurations à Lyon Sud et à la Croix Rousse !

Nous voulons :

1. Le maintien d'un parcours identifié et cohérent avec une ligne téléphonique dédiée, un message d'information en cas de ligne occupée ou d'absence et un personnel de consultation dédié en nombre suffisant ;
2. Un personnel dédié, formé et volontaire pour une prise en charge globale. Il s'agit de prendre en compte la parole des femmes, des couples, et leur vécu de la sexualité. Il s'agit de respecter leur cheminement et leurs ambivalences pour les accompagner vers un choix satisfaisant ;
3. La possibilité du choix de la méthode d'IVG et/ou du type d'anesthésie ;
4. La possibilité de bénéficier d'un entretien pré-IVG. Si le caractère obligatoire de l'entretien pré-IVG a été supprimé pour les majeures depuis la loi de 2001, celui-ci doit être systématiquement proposé à toute femme en demande d'IVG ;
5. Des délais de rendez-vous conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, soit moins de 5 jours pour la première consultation ;
6. Une prise en charge de toutes les demandes d'IVG jusqu'au délai légal (14 semaines d'absence de règles) ;
7. Des CIVG autonomes avec des locaux, des salles d'attente et des moyens dédiés.

**Le collectif appelle à un
Rassemblement le mardi 22 janvier 2013 à 18h
devant les Hospices Civils de Lyon (3 quai des Célestins)**

**pour déposer les pétitions, proposer notre argumentaire et
rencontrer Monsieur DEROUBAIX, nouveau Directeur Général des
HCL.**

Tract à l'appel du Collectif de Défense de l'IVG Rhône, composé d'associations féministes : Femmes Solidaires du Rhône, le Planning Familial, Cabiria, Femmes Égalité, Osez le Féminisme 69 ; de syndicats : CGT santé, SUD santé sociaux, SUD éducation ; d'organisations politiques : Gauche Unitaire, Parti de Gauche Coordination des Groupes Anarchistes, NPA, Lutte Ouvrière ; des professionnelles des centres IVG.